



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE

8 AVRIL 2010

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, à l'accueil de la préfecture site Saint-Aubin, ainsi que sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.pref.gouv.fr *rubrique* ACTION DE L'ÉTAT

Les documents et plans annexés peuvent être consultés auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée.

CERTIFICAT D’AFFICHAGE
ET DE DIFFUSION

Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :

- le sommaire du recueil spécial des actes administratifs de la préfecture du 8 avril 2010 a été affiché ce jour ;

- le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture :
www.maine-et-loire.pref.gouv.

A Angers, le 8 avril 2010

Pour le Préfet et par délégation
Le secrétaire administratif

Signé, Christian CHAIGNEAU

SOMMAIRE

I - ARRETES

SECRETARIAT GENERAL.....	5
Mission d'Appui au Pilotage.....	5
- Délégation de signature à M. Gilbert MANCIET, Chef du service interministériel de défense et de protection civiles.....	5
SECRETARIAT GENERAL.....	7
Mission d'Appui au Pilotage.....	7
- Délégation de signature à M. Sylvain MARTY, Directeur départemental des territoires, en matière administrative.....	7
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE.....	9
- Liste des médecins agréés.....	9

II – DIVERS

I - ARRETES

SECRETARIAT GENERAL

Mission d'Appui au Pilotage

SG/MAP/N° 2010-161

- Délégation de signature à M. Gilbert MANCIET, Chef du service interministériel de défense et de protection civiles.

ARRÊTÉ

Le Préfet de Maine-et-Loire

Chevalier de la Légion d'Honneur

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée notamment par la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, VU le décret n° 97.34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles, VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements modifié par le décret n° 2005-1621 du 22 décembre 2005, VU le décret n° 2006-1089 du 30 août 2006 modifiant le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission départementale de secours et d'incendie de Maine-et-Loire, VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, VU le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n°64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, VU le décret du président de la République du 25 novembre 2009 portant nomination de M. Richard SAMUEL en qualité de préfet de Maine-et-Loire, VU l'arrêté préfectoral DAPI/BCC n° 2009-1537 du 8 décembre 2009 , relatif à l'organisation de la préfecture, Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1er :

Délégation est donnée, sous l'autorité du directeur de cabinet, à M. Gilbert MANCIET, chef du service interministériel de défense et de protection civiles, à l'effet de signer dans le cadre des attributions de ce service, les documents énumérés ci-après :

- retransmission des messages relatifs aux avis de transports de matières sensibles ou dangereuses, transmission de messages d'alerte dans le cadre des plans de secours départementaux, - accusés de réception,
- demandes de déminage et désobusage,
- copies et extraits de documents,
 - communiqués pour avis,
- procès-verbaux d'examens de secourisme,
- diplômes et attestations de secourisme,
 - brevets nationaux de sécurité et de sauvetage aquatique,
 - présidence des examens de secourisme,
- certificats de qualification pour les tirs de feux d'artifices du groupe K4,
 - avis technique concernant :
 - les établissements dangereux ou insalubres,
 - les épreuves sportives,
 - la sécurité des lieux de baignades,
 - les déplacements, exercices et manoeuvres militaires,
 - les dossiers d'urbanisme,
 - visa des procès-verbaux de visite des établissements recevant du public de 1ere catégorie et immeubles de grande hauteur,
 - visa des arrêtés relatifs aux autorisations d'ouverture d'établissements recevant du public, transmission des dossiers de stages,
- convocation aux séances d'information et aux exercices des membres du centre opérationnel départemental,

transmission des plans de secours, des plans de défense et de leurs mises à jour,
visa des pièces de dépenses,
allocations exceptionnelles de carburant,
correspondances courantes, à l'exclusion de celles comportant une décision,
- bordereaux de télécopies,
- pièces annexes des arrêtés préfectoraux.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilbert MANCIET, la délégation qui lui est consentie sera exercée par Mme Gaëlle PRIOUX ou M Pierre THEVENIER .

En cas d'absence ou d'empêchement de M Gilbert MANCIET, la délégation qui lui est consentie pour la présidence des examens de secourisme sera exercée par Mme Brigitte ORIAL .

ARTICLE 3 :

L'arrêté préfectoral DAPI/BCC n° 2009-1702 du 31 décembre 2009 donnant délégation de signature à M. Gilbert MANCIET, chef du service interministériel de défense et de protection civiles, est abrogé.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la préfecture et le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angers, le 31mars 2010

le Préfet

Signé, Richard SAMUEL

SECRETARIAT GENERAL

Mission d'Appui au Pilotage

SG/MAP/N° 2010-160

- Délégation de signature à M. Sylvain MARTY, Directeur départemental des territoires, en matière administrative

Modificatif n°1

SG/MAP n° 2010-160

A R R E T E

Le Préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU la loi n° 82.213 en date du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée notamment par la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU le décret n° 93-742 en date du 29 mars 1993 relatif aux procédures d'autorisation et de déclaration prévues par l'article 10 de la loi n° 92-3 en date du 3 janvier 1992,

VU le décret n° 97-34 en date du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret du Président de la République du 25 novembre 2009 portant nomination de Monsieur Richard SAMUEL, en qualité de Préfet de Maine-et-Loire,

VU le décret n° 2009-1484 en date du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles, dont son article 3 instituant la direction départementale des territoires,

VU l'arrêté du Premier Ministre du 1er janvier 2010, portant nomination de Monsieur Sylvain MARTY en qualité de directeur départemental des territoires de Maine-et-Loire,

VU l'arrêté ministériel du 16 mars 2010 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par certaines installations utilisant l'énergie radiative du soleil telles que visées au 3° de l'article 2 du décret n° 2000-1196 du 6 décembre 2000,

Vu l'arrêté préfectoral SG/MAP n° 2010-003 du 04 janvier 2010 donnant délégation de signature à M. Sylvain MARTY, Directeur départemental des territoires, en matière administrative,

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} : L'arrêté SG/MAP n° 2010-003 du 4 janvier 2010 donnant délégation de signature à M. MARTY est complété comme suit :

- dans l'annexe de cet arrêté ajouter un point A11f

N° Code	Nature du pouvoir	Référence
---------	-------------------	-----------

A11f	énergie photovoltaïque attestations préfectorales pour les installations de puissance comprise entre 36 et 250 kW pour lesquelles une demande de contrat d'achat a été déposée avant le 11 janvier 2010.	arrêté ministériel du 16 mars 2010 (JO du 23 mars 2010) article 1er c).
------	--	---

Le reste sans changement.

ARTICLE 2 : M. Sylvain MARTY peut, sous sa responsabilité, subdéléguer sa signature à des fonctionnaires placés sous son autorité. Copie de cette décision sera adressée au Préfet et publiée au recueil des actes administratifs.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et le directeur départemental des territoires, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à ANGERS, le 31 mars 2010

le Préfet,

Signé, Richard SAMUEL

- Liste des médecins agréés

SG/MAP – N° 2010-136

ARRETE

Le Préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU la loi n° 83-634 du 1^{er} juillet 1983 modifiée portant statut général des fonctionnaires,

VU le code des pensions civiles et militaires,

VU le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics, et au régime des congés de maladie des fonctionnaires,

VU les avis favorables émis par le conseil départemental de l'ordre des médecins et le syndicat médical départemental,

SUR PROPOSITION de Madame la Directrice départementale de la cohésion sociale,

ARRETE

ARTICLE 1 : Sont agréés au titre du décret du 14 mars 1986 susvisé, les médecins dont les noms suivent :

EN QUALITE DE MEDECIN GENERALISTE

Commune : Angers

KALFON Patrick – 3 boulevard Foch
BARON René – 15 place du Docteur Bichon
BECHU Christian – 24 place Bichon
BLANCHARD Renaud – 6 rue Montauban
BOUCHER Jacques-Louis – 10 rue Jules Dauban
BOULESTREAU Abel – 2 boulevard Jacques Millot
CESBRON Jean-Gaël – 2 boulevard Jacques Millot
CESBRON Philippe – 25 rue Chevreul
CHEVILLARD Gérard – 16 B boulevard du Roi René
CHUPIN Roger-Philippe – 10 rue Jules Dauban
COTINAT Jean-Paul – 129 boulevard Saint-Michel
DE PONCHEVILLE Géry – 87 rue des Banchais
DIEUMEGARD Jean-Yves – 4 rue Saint Jacques
DUBOIS Didier – 2 square La Fayette
ERB Philippe – 122 avenue du Général Patton
FERRAND Pierre-André – 21 boulevard du Roi René
GOUILLET Christelle – 6 rue Denis Papin
GOUIN Dominique – 10 place Herault
LEJEUNE Bernard – 94 boulevard Henri Dunant
LEROY Pierre – 129 rue de la Madeleine
LEROY Yves – 128 rue Bressigny
LOURY Philippe – 47 rue des Lices
MAILLON François – 50 boulevard du Roi René
MURATET DAUNAY Isabelle – 21 rue Joubert

PELTIER Patrick – 13 rue Carl Linne
REMAUD Philippe – 2 avenue de Chanzy
TRICOIRE Gilles – 7 rue Thiers
DUMEZ-CABANES Christine – 39 rue de Salpinte
DIQUERO Vincent – 11 rue du Quinconce

Commune : Saint-Barthélemy-d'Anjou
BELLIARD Jacques – 4 rue Manet

Commune : Saint-Lambert-La-Potherie
CHAUVIN Patrick – 42 rue des Landes

Commune : Ecoflant
SIMON Vincent – rue du Colonel Léon Faye

Commune : Saint-Sylvain d'Anjou

BIMIER Philippe – La Haie Joulain

Commune : Avrillé
BILLY Jean-Pierre – 5 place du Maréchal Juin
MAROT Olivier – 5 place du Maréchal Juin

Commune : Andard
COUFFON Olivier – 12 rue Louis Hennequin
GRANDIN Nathalie – 12 rue Louis Hennequin

Commune : Trélazé
CHARRUAU Rémy – place des Tilleuls
MAZE Jean-Marie – Place des Tilleuls

Commune : Baugé
FAULQUE Patrice – 21 rue Georges Clémenceau

Commune : Corné
QUIGNON Thierry – 23 rue Royale

Commune : Mazé
BROSSET Michèle – 75 rue Principale
BRUN Antoine – Rue des Palis
CHENON Franck – 12 rue des Palis
ORIOU Michel – 4 chemin de la Macheferrière

Commune : Gesté
LE GOUE Hervé – 4 rue de la Vendée

Commune : Le May-sur-Evre
DE SAUVEBOEUF François – 1 rue Pasteur

Commune : Candé
DELESTRE Jean-Charles – Square de la Gare
PERRON Yann – Square de la Gare

Commune : Chalonnes-sur-Loire
PIGNON Luc – 15 rue des Sables

Commune : La Varenne
DELAMARRE Florence – 103 Grande Rue

Commune : Chemillé
BESSONNEAU Christian – 2 rue Barbary

Commune : Cholet
BOUTIN Michel – 1 rue Saint Eloi
CESBRON LAVAU François – 1 rue Saint Eloi
CLAVEAU Christophe – 1 rue Saint Eloi
HEAULME Jean-Marc – 18 avenue des Calins
LARCHE Dominique – 43 bis rue Nationale
LELONG Jean – 11 rue Nationale
MALLARD François – 1 rue Saint Eloi
REUFFLET Dominique – 2 rue Saint Eloi

Commune : Nuaillé
PINEAU Bernard – 25 rue de la Libération

Commune : Vezins
VANDANGEON Jacques – 4 rue du Chapelet

Commune : Doué-la-Fontaine
BENION Roger – 10 rue Foullon
BOUVET Philippe – 148 rue René Gaudicheau

Commune : Durtal
GUILLEUX Michel – 2 rue du Général Oudri

Commune : Chemellier
PLACAIS Philippe – 48 rue Henri Bouriche

Commune : Le Lion d'Angers
FOURMAULT Bertrand – 20 rue Saint Gatien
JAVELOT Thierry – 1 Quai de Bretagne

Commune : Bécon-les-Granits
BARRE Jean-François – Route d'Angers
REGIMBART-TRUBUIL Christine – 41 route d'Angers
BIGOT Pascal – 41 route d'Angers

Commune : Le Louroux-Béconnais
KNAPP Denis – Rue de l'Hippodrome

Commune : Les Ponts-de-Cé
BEAUMIER Dominique – 2 rue Pasteur
BONNEAU Marie-Line – 1 avenue de la Chesnaie
CHARRIE Patrick – 11 avenue de la Chesnaie
COULIS Thierry – 11 avenue de la Chesnaie
GOUALIN François – 1 avenue de la Chesnaie
PERRAULT Jérôme – 2 rue Pasteur
ROUSSEAU Alain – 1 avenue de la Chesnaie

Commune de Mûrs-Erigné
MARTY Jacques – 25 rue Valentin des Ormeaux
POUVREAU Géraldine – 1 bis rue Roger Naud

Commune : Saint Mathurin-sur-Loire
MOREAU Alain – 5 rue du Roi René

Commune : Sainte-Gemmes-sur-Loire
RICHA Jean – 30 rue de l'Eglise
TESSIER Dominique-Antoine – 3 rue Moulin du Pain

Commune : Longué-Jumelles

MORAND Pascal – 47 rue Racine

Commune : Montigné-sur-Moine
GAYET Jean-Vincent – 22 rue Louis Monnier

Commune Saint-Germain-sur-Moine
NEVEUR Alain – 3 rue des Rosiers

Commune : Tillières
MARAIS Patrick – 30 rue de la Poste

Commune : Le Fuilet
CHEVALIER Luc – 1 impasse de la Perrière

Commune : Saint Rémy-en Mauves
MENARD Jacques – Chemin de la Choisie

Commune : La Pommeraye
MONEGER Michel – 51 rue des Mauves

Commune : Le Mesnil-en-Vallée
BOULET-GERCOURT Jean – 48 rue des Mauves

Commune : Montjean-sur-Loire
GINGUENEAU Catherine – 2 place de l'Eglise

Commune : Ingrandes
GLOTIN Jean-Baptiste – 5 rue de la Mairie

Commune : Saint Georges-sur-Loire
BOUYX Antoine – 21 rue Neuve Belle
JOLY Alain – 21 rue Neuve Belle

Commune : Saumur
GANDAR François-Xavier – 15 rue Beaurepaire
GOUBY Alain – 7 rue Bury
WILMET François – 7 rue Bury

Commune : Chatelais
THARREAU Jean-Pierre – 4 rue du Zouave

Commune : Saint Martin-du-Bois
BUFFARD Pascal – 34 rue du Prieuré

Commune : Segré
BOGAERT Olivier – Place du Port
DAGUZAN Benoît – Place du Port
GRANIER Jean-Claude – Place du Port

Commune : Beaulieu-sur-Layon
SPIROUX Olivier – La Promenade – BP 8

Commune : Brissac-Quincé
COURJAULT Anne – 7 place du Général de Gaulle
DELEUZE Christian – 7 place du Général de Gaulle

Commune : Feneu
DUCHENE Pierre – 5 rue de l'Eglise

Commune : Coron

RADET Alain – 1 rue des Noisetiers

Commune : Vihiers
ALGOET Philippe – Route Champ Foire des Champs
SCHAUPP Thierry – 4 rue Beaurepaire

Commune : Saint Melaine-sur-Aubance
KURTZ Régine – 5 rue des Jardins

Commune : Begrolles-en-Mauges
CHAUDON Corine – 14 rue des Peupliers
CHAUDON Christian – 14 rue des Peupliers

EN QUALITE DE SPECIALISTE

Chirurgie orthopédique et traumatologique

Commune : Cholet
GORDEEFF Alexis – 3 rue d'Arcole
RAMEH Antoine – 1 rue Marengo

Dermatologie et vénérologie

Commune : Angers
AUDRAN-AVENEL Martine – 4 rue Larrey

Endocrinologie et métabolismes

Commune : Angers
DUQUENNE Marc – Site de l'Espérance
GIRAUD Philippe – 3 square La Fayette

Gastro-entérologie et hépatologie

Commune : Angers
CARPENTIER Stéphane – 11 rue de la Rame
DROUET D'AUBIGNY Nicolas – 3 boulevard Foch

Gynécologie-obstétrique

Commune : Cholet
AIREAU Xavier – 1 rue Marengo

Médecine du travail

Commune : Angers
MOISAN Stéphanie – 4 rue Larrey
PENNEAU Dominique – 4 rue Larrey
ROQUELAURE Yves – 4 rue Larrey
GORZERINO Jocelyne – 7 rue Bouché-Thomas

Neurochirurgie

Commune : Angers
MERCIER Philippe – 4 rue Larrey

Neurologie

Commune : Angers

DE BRAY Jean-Michel – 4 rue Larrey

Commune : Trélazé

BOSSU Catherine – 6 rue Bellinière

MAUGIN Dominique – 6 rue Bellinière

Commune Cholet

DILHAN Jean-Dominique – 17 rue Jean Jaurès

GERGAUD Jean-Marc – 1 rue Marengo

Néphrologie

Commune Angers

BALIT Gabriel – 4 rue Larrey

TOLLIS Frédéric – 4 rue Larrey

Oncologie médicale et cancérologie

Commune : Angers

CELLIER Patrice – 2 rue Moll

LORIMIER Gérard – 2 rue Moll

DELVA Rémy – 2 rue Moll

JADAUD Eric – 2 rue Moll

Ophtalmologie

Commune : Angers

EBRAN Jean-Marc – 4 rue Larrey

DEROCHE Bernard – 140 avenue de Lattre de Tassigny

Oto-rhino-laryngologie

Commune : Angers

BUISSON Philippe – 6 René Brémont

GUINARD François – 2 rue Saint Maurille

Commune : Cholet

BOUGERIE Jean-Pierre – 3 rue d'Arcole

Pathologies cardio-vasculaires

Commune : Angers

RABOT Daniel – 140 avenue de Lattre de Tassigny

FRABOULET Jean-Yves – 2 rue Desjardins

Pneumologie

Commune : Angers

DURAND Patrick – 3 rue Paul Bert

TROUSSIER Jacques – 52 avenue Jeanne d'Arc

Commune : Avrillé

TOLSTUCHOW Nicolas – 9 rue René Hersen

Commune : Trélazé

THUILIER Roland – 6 rue Bellinière

Commune : Cholet

GRUNCHEC Noël – 17 rue Jean Jaurès

KRAI Dominique – 17 rue Jean Jaurès

Psychiatrie générale

Commune : Angers

GARRE Jean-Bernard – 4 rue Larrey
DE BAUDOUIN Edouard – 26 bis rue de Brissac
JOLIBOIS Michel – 10 place du Ralliement
PALLONE Jean – 22 rue Joubert
ROBELET Henri-François – 69 boulevard Saint Michel

Commune : Les Ponts-de-Cé

BUZARE Alain – CESAME de Ste Gemmes-sur-Loire
DENIS Daniel – CESAME de Ste Gemmes-sur-Loire
QUINTARD RATOUR Mireille – CESAME de Ste Gemmes-sur-Loire

Commune : Cholet

GALIBOURG Philippe – 38 boulevard Gustave Richard
GALLET Bruno – 7 rue Lamarque

Commune : Saumur

VALLET Gérard – 11 rue de la Tonnelle

Rhumatologie

Commune : Angers

AUDRAN Maurice – 4 rue Larrey
LEVASSEUR Régis – 4 rue Larrey

Commune : Avrillé

ROBIDAS-DUJON Emmanuelle – 9 rue René Hersen

Commune : Saumur

RENODON Patrice – 30 Quai Mayaud

Rééducation et réadaptation fonctionnelles

Commune : Angers

BONTOUX Luc – 3 rue des Capucins

Commune : Cholet

GALLOUEDEC Jean-Jacques – 3 rue d'Arcole
PEGHER-HILLION Myriam – 1 rue Marengo

Allergologie

Commune : Angers

AUFFRET Annick – 54 rue de Bel Air
GAY Gérald – 72 rue La Fontaine
LE SELLIN James – 54 rue de Bel Air
DROUET Martine – 4 rue Larrey

Angéiologie

Commune : Angers

FOUQUAUT Jacques – 6 avenue Besnardière

Commune : Trélazé

DAVINROY Michel – Village Santé Angers-Loire

ARTICLE 2 : Les médecins cités à l'article 1^{er} sont agréés jusqu'au 1^{er} avril 2011.

ARTICLE 3 : Les arrêtés n° 476 du 16 avril 2008 et n° 846 du 23 juin 2009 portant liste des médecins agréés du département sont abrogés.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire général de la préfecture et la Directrice départementale de la cohésion sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Maine-et-Loire.

Fait à Angers, le 16 mars 2010

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général de la Préfecture

Signé, Alain ROUSSEAU

II – DIVERS